

MARBOUÉ

Bulletin Municipal 2016 - N° 33



Une soirée aux Coudreaux en 1806 avec le maréchal Ney surnommé le « brave des braves » (1769 - 1815)

Vers cette époque, le château des Coudreaux est la résidence du maréchal Ney.

Le vaillant guerrier, est heureux de venir s'y délasser des fatigues de ses campagnes, et chacun de ses retours, avec de nombreux lauriers, est une fête aux Coudreaux.

C'est à propos de l'un de ces retours que s'est produit un curieux incident que nous trouvons dans les mémoires de l'époque.

C'est au commencement de septembre 1806.

Marsollier, auteur dramatique réputé, à qui l'on doit de nombreux opéras-comiques parmi lesquels : *Nina ou la folle par amour*, et *Les deux petits Savoyards* (musique de Dalayrac), est en route pour le Midi. Après être passé par Rambouillet et Chartres, il se dirige vers Châteaudun et surpris par un orage épouvantable, qui le force à demander l'hospitalité, pour quelques heures, au concierge des Coudreaux.

La maréchale voit un étranger descendre de voiture et se réfugier sous les remises : elle envoie son valet de chambre l'inviter à se présenter chez elle et à y rester jusqu'à ce que l'orage lui permit de se remettre en route.

Marsollier demande seulement la permission de faire raccommoder les traits que ses chevaux ont brisés.

Mais le valet de chambre revient inviter Marsollier, pour la seconde fois, à procurer à Mme la maréchale le plaisir de le recevoir.

Marsollier suit le valet de chambre et lui donne tout bas l'ordre de ne point le nommer, quelques questions que l'on puisse lui faire.

Introduit dans le salon, Marsollier est accueilli avec une grande amabilité par la maréchale et la prie de ne pas suspendre pour lui les occupations artistiques qu'il vient troubler.

La maréchale lui indique qu'on prépare une petite fête pour le retour

du maréchal, qui arrive demain de l'armée.

Ses deux nièces joueront demain : *Nina et les Deux petits Savoyards*.

La maréchale invite Marsollier à assister à la répétition et à passer la soirée avec eux.

Il refuse d'abord, sous prétexte qu'il ne pourra se rendre à Châteaudun, dont il est encore à quelques lieues.

L'acteur principal est en retard. Tout à coup, un domestique apporte une lettre à la maréchale qui annonce que l'acteur, venant de perdre un de ses plus proches parents, ne pourra paraître à la fête.

Tout le monde se désole, les deux pièces ne pourront être jouées devant le maréchal.

Marsollier propose de jouer lui-même les deux rôles.

On se met donc à répéter, séance tenante.

L'inconnu joue à merveille son double rôle. Il sait donner aux autres acteurs des avis si judicieux qu'on le prend pour un directeur de troupe et il sent bientôt qu'on le traite plus comme un homme du monde, revirement qui l'amuse énormément.

Le lendemain, nouvelle et dernière répétition.

Le maréchal Ney allait arriver.

Il est enfin signalé : les habitants du village sont sous les armes ; le maire a préparé sa harangue et un grand nombre de personnes des environs s'avancent, portant des fleurs et des couronnes de lauriers.

Une décharge d'armes à feu et des cris de joie nombreux et prolongés annoncent, à cent pas de la grille, l'arrivée du maréchal.

On invite le maréchal à se rendre dans l'orangerie. Un orchestre nombreux de musiciens de Chartres et de Châteaudun exécute le beau *Chant du retour* de Méhul. Un théâtre est élevé.

La toile se lève, la pièce de *Nina* commence. Tous les acteurs, s'y sur-

passent, mais Marsollier provoque l'admiration générale. Le maréchal s'informe du nom du monsieur qui a donné si admirablement la réplique à sa femme et à ses nièces. On lui répond que c'est un acteur de Lyon qu'un heureux hasard a conduit aux Coudreaux pendant l'orage.

Mais la seconde pièce : *Les petits Savoyards* est annoncée.

A la dernière scène, on voit apparaître les villageois qui viennent offrir au maréchal des lauriers et des fleurs. Ils entonnent un refrain qui retrace tout ce qu'il a fait pour la gloire du pays.

Marsollier chante avec tout le monde. A son grand étonnement une jeune femme s'avance et chante le couplet suivant :

L'auteur des deux charmants ouvrages

Que nous venons de vous offrir,

D'un voile épais veut se couvrir

Et se soustraire à nos hommages.

Un nuage ainsi dans les cieux

Cache un instant le dieu de la lumière ;

Mais tout à coup reparait à nos yeux

L'astre brillant qui nous éclaire.

Elle dépose ensuite une couronne de fleurs sur la tête de Marsollier, dont elle dévoile l'identité.

Il est l'objet d'une chaleureuse ovation. Lors du grand souper, Marsollier est traité comme un auteur dramatique comptant parmi les célébrités littéraires de l'époque.

Mais, ce qui l'intrigue, c'est comment, on a pu le reconnaître. Il ne tarde pas à être fixé : un proche parent de son collaborateur Dalayrac présent dans la foule l'a reconnu et a écrit la parodie du dernier couplet.

(Extrait de l'almanach du « *Patriote de Châteaudun* », 1900.)

sommaire

- 2 histoire
- 4 vie de la commune
- 11 travaux
- 12 enfance et jeunesse
- 14 vie économique
- 16 associations
- 20 environnement
- 22 vie pratique
- 23 vie civique



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, mardi et jeudi
de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 9 h à 13 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 15 à 17 h 30

Vous pouvez contacter la mairie :

Tél : 02 37 45 10 04

Fax : 02 37 45 86 15

mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr

site : <http://www.marboue.fr>

Bulletin municipal n° 33

Janvier 2016

Directeur de la Publication

Serge FAUVE

Rédacteurs :

Serge FAUVE, Dominique GUERTON,
Pascal TOUSSAINT, Anne-Sophie ALLANIC,
Sophie RUDET, Gaëlle CHASSELOUP,
François BATANCOURT,
Jean-Marie DEVIMEUX, Magali LABIA.

Réalisation et impression :



LES ÉDITIONS DU LOIR

(09 72 46 54 42)

Dépôt légal Janvier 2016

édito

2016 : Année charnière pour notre commune et notre territoire



Mes chers concitoyens, j'écris cet éditorial au moment où nos communes et communautés de communes sont en pleine réflexion sur leur évolution et avenir.

La baisse des dotations de l'État, indispensable à la maîtrise des dépenses et du déficit public, la nécessaire rationalisation des structures communales et intercommunales, nous obligent à envisager toutes les solutions pour mutualiser nos dépenses de fonctionnement tout en pérennisant nos recettes.

Cet effort est essentiel pour maintenir la qualité de nos services et poursuivre les investissements nécessaires à l'amélioration de votre quotidien. Ainsi vous prendrez connaissance, dans les premières pages de ce document, des dossiers sur lesquels nous travaillons. Au nom du Conseil municipal, je m'engage à vous tenir informés et à vous concerter sur les évolutions qui pourraient impacter considérablement l'avenir de notre commune.

Avec le Conseil municipal renouvelé en 2014 et qui a maintenant trouvé son rythme de croisière, nous avons déjà recherché toutes les sources d'économies et renégocié à la baisse nos principaux contrats (gaz, électricité, assurances, téléphone...).

Nous avons, tout au moins pour les habitants du bourg et la zone d'activité, enfin eu l'arrivée de l'internet à très haut débit grâce aux financements des collectivités locales et de l'État, ce qui nous améliore le quotidien.

En terme d'investissement, nous avons essentiellement poursuivi la rénovation de la salle Joseph Renault dont nous devons voir l'aboutissement des travaux en 2016. Nous avons avec la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises préparé le réaménagement du périmètre de l'église avec la création d'un jardin public.

Vous trouverez, comme à l'accoutumée dans ce bulletin, un beau résumé de la vie de notre commune et toute l'activité développée par un milieu associatif renouvelé et actif.

De nouveaux entrepreneurs ont rejoint les commerçants, artisans et entreprises participant ainsi à notre dynamisme. Je souhaite à tous, une grande réussite dans un contexte économique qui se réveille doucement.

À vous tous, avec les membres du Conseil municipal, nous vous souhaitons de vivre une année 2016 pleine de joie et de bonheur auprès de vos proches, riche d'évolutions tant personnelles que professionnelles, active et épanouissante au sein d'un tissu associatif dynamique.



Serge Fauve
Maire de Marboué



2016 : DES ÉTUDES IMPORTANTES QUI ENGAGENT

Étude de fusion de communes pour l'éventuelle création d'une commune nouvelle

Créée par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, la commune nouvelle est une formule renouvelée de regroupement de communes. La commune nouvelle est une collectivité territoriale pleine et entière mais dont le fonctionnement et l'organisation sont adaptés à l'existence des communes fondatrices qui peuvent devenir des communes déléguées.

POURQUOI RÉFLÉCHIR À UNE ÉVENTUELLE COMMUNE NOUVELLE ?

- Pouvoir continuer, par la mutualisation, à offrir des services et assurer nos projets devant la baisse des dotations de l'État qui va amputer nos capacités de fonctionnement et d'investissement.
- Trouver la meilleure solution au développement de notre lotissement dont la convention avec la SAEDEL arrive à échéance, ce qui entraîne un coût insupportable pour la commune.
- Développer le poids et donc l'influence de la commune nouvelle au sein de la future grande intercommunalité.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES PAR MARBOUÉ ?

- Notre Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises a souhaité engager une étude visant à proposer la création d'une ou plusieurs communes nouvelles entre ses membres mais également (à notre demande) avec des communes extérieures à son périmètre actuel. Notre Conseil municipal a décidé d'adhérer à cette étude.
- Nous avons également souhaité que notre commune soit intégrée à une autre étude visant à regrouper les cinq communes composant la Communauté de Communes du Dunois.

DANS QUEL OBJECTIF ?

Notre volonté est de pouvoir comparer et étudier plusieurs hypothèses avant d'engager à long terme l'avenir de notre commune. Pour nous, il est essentiel, quelle que soit la solution choisie de :

- maintenir les services existants au sein de la commune

au bénéfice des habitants.

- bénéficier éventuellement de nouveaux services non disponibles actuellement.
- mutualiser au mieux les équipements existants (écoles, stade, salle des fêtes...).
- trouver la meilleure structure apte à poursuivre les investissements sur notre territoire.
- assurer la pérennité du développement du lotissement « La remise St Martin ».
- maintenir la fiscalité à un niveau raisonnable et acceptable.
- conserver une capacité de décision dans la future commune nouvelle.
- assurer la pérennité du personnel administratif et technique au sein de la nouvelle entité.

QUEL SERA NOTRE CHOIX ?

Le Conseil municipal souhaite ainsi disposer de tous les arguments pour avoir le choix entre :

1. fusionner avec une ou plusieurs communes des Plaines et Vallées Dunoises ;
2. fusionner avec Châteaudun et les autres communes du Dunois qui y seraient favorables (Saint-Denis-Les-Ponts, La Chapelle-du-Noyer, Jallans et Lanneray) ;
3. ne pas fusionner et rester autonome.

À ce jour et en fonction de l'avancée et des résultats de ces études, nous envisageons une consultation des habitants au premier semestre 2016 dans une formule restant à définir.

Pour nous, il est primordial de suivre et participer à tous ces travaux afin de s'assurer de leur cohérence et de bien mesurer leurs impacts tant pour vous tous au quotidien que pour l'avenir de notre commune.

Préservation du paysage et du cadre de vie

Depuis le 13 juillet 2015, la plupart des préenseignes qui fleurissaient aux abords des agglomérations sont interdites. Adieu panneaux indiquant hôtels, restaurants, garages ou services publics. Seules sont autorisées désormais celles qui mettent en valeur le patrimoine local : produits du terroir, monuments historiques, manifestations touristiques...



L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE ET DE NOS COMMUNAUTÉS

Étude grande Communauté de Communes du sud 28

Dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale, qui doit être arrêté avant le 31 mars 2016, le Préfet du département a proposé de fusionner ensemble les Communautés de Communes des Trois Rivières, du Dunois, des Plaines et Vallées Dunoises et une partie des communes composant le Perche Gouët.

De même, il a souhaité que soient intégrés dans cette nouvelle entité un certain nombre de syndicats existants. Le Conseil municipal de Marboué, dans sa séance du 8 décembre a rendu :

- un avis temporairement favorable à la proposition de rationalisation de la carte des Communautés de Communes sous réserves et dans l'attente des résultats des études actuellement en cours ;
- un avis défavorable à la proposition de rationalisation de la carte des syndicats intercommunaux exerçant la compétence eau sur le territoire de la CCPVD ;
- un avis défavorable à la proposition de rationalisation de la carte des syndicats intercommunaux exerçant la compétence création et/ou entretien d'établissements scolaires sur le territoire de la CCPVD.

En effet, les Communautés de Communes ont souhaité, afin d'avoir toutes les précisions utiles pour valider ce regroupement, engager deux études :

- une sur les impacts financiers et fiscaux avec le cabinet Stratorial Finances
- une sur les impacts organisationnels et juridiques (compétences, gouvernance, moyens humains et matériels...)

Les conclusions des 2 études permettront à notre commune et à notre Communauté de Communes de valider ou non le projet de fusion en avril 2016.

Pour information, le législateur a transféré, en plus de celles existantes, de nouvelles compétences aux Communautés de Communes :

- au plus tard au 1^{er} janvier 2017 : tourisme, maisons de services publics, ordures ménagères, politique locale du commerce, gens du voyage.
- au 1^{er} janvier 2018 : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.
- au 1^{er} janvier 2020 : la gestion de l'eau et de l'assainissement (élément essentiel pour nous car cela ne sera plus de la compétence de la commune).

ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS DUNOIS : INCIDENCE POTENTIELLE FORTE SUR L'URBANISATION DE NOTRE COMMUNE

Les lois Grenelle de 2009 et 2010 ont fixé de nouveaux objectifs aux documents d'urbanisme en renforçant le rôle des SCOT (Schéma de COhérence Territoriale).

Le SCOT permet de mettre en cohérence l'ensemble des politiques d'aménagement du territoire (urbanisme, habitat, déploiements, équipements commerciaux, protection de l'environnement...) et de fixer un cadre au développement des territoires pour les 10 à 20 années à venir.

Le Pays Dunois a décidé de lancer son élaboration afin d'aboutir à son approbation courant 2017. Le nouveau règlement et ses impacts peuvent être très importants pour nous car notre POS (Plan d'Occupation des Sols) arrive à échéance et nous devons dès maintenant procéder à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal au sein de la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises.

Ainsi nous devons tenir compte des prescriptions du SCOT dans son élaboration, ce qui peut avoir une incidence forte par exemple sur le développement de nos zones urbanisables.

L'étude du projet de déviation de Marboué est lancée

Le projet de déviation de la RN10, évalué à 25 millions d'euros, au niveau du bourg de Marboué a été inscrit au contrat de plan État/Région 2015/2020 signé le 17 avril 2015.

Un comité de pilotage a été mis en place le 3 juillet 2015 lors d'une réunion en mairie de Marboué.

C'est le Préfet de Région Centre-Val de Loire qui est, avec ses services, maître d'ouvrage de l'opération.

Les étapes de la procédure :

Recrutement sur appel d'offre d'un cabinet chargé de :

- **Phase 1** : Étude d'opportunité : dresser un diagnostic initial, recenser les enjeux et rechercher plusieurs solutions possibles : **rendu de l'étude fin 2016.**
- **Phase 2** : Comparer les différentes solutions possibles et valider la solution d'aménagement : **mi 2017.**

Ensuite :

- Concertation du public : **2^e semestre 2017.**
- Études préalables à l'enquête publique, études d'impact : **1^{er} semestre 2018.**
- Enquête publique : **2^e semestre 2018.**
- Déclaration d'utilité publique : **2019.**
- Début des travaux : non défini à ce jour.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce dossier.



Duncan PETRO : Champion de France de Tumbling

Duncan Petro, champion de France sénior en individuel et champion de France en équipe dans la discipline Tumbling, qui s'est déroulée au Parc des Sports de Vandœuvre-lès-Nancy les 15, 16 et 17 mai 2015.



Qu'est ce que le Tumbling ?

Le terme « tumbling » vient du verbe anglais « to tumble » qui signifie « faire des culbutes ». Cette discipline, exclusivement acrobatique, se réalise sur une piste dynamique de 25 mètres de long. C'est une pratique aussi bien féminine que masculine. Les Tumbleurs parcourent la piste en réalisant un enchaînement de 8 acrobaties consécutives, sans interruption, ni rupture de rythme. Seul les contacts « pieds » et les contacts « mains » sont autorisés.



UN DERNIER ADIEU A JEAN-MARIE

Nous avons la douleur de partager avec vous un grand malheur. Jean-Marie Toussaint, employé communal depuis 2003, nous a quitté au mois de septembre, à l'âge de 59 ans, suite à une maladie foudroyante. Jean-Marie était apprécié pour ses compétences, son sens de l'humour et sa gentillesse. Par ce mot, nous nous associons humblement à la douleur de la famille et de son amie Christelle et les prions de recevoir nos sincères condoléances.
Le Conseil municipal et ses collègues.



Quelques photos de la cérémonie des vœux du 23 janvier 2015

Le conseil municipal a décidé la création d'une médaille communale afin d'honorer les habitants ayant particulièrement œuvré pour la commune. Pour la première fois en janvier, cette médaille a été remise à René Saulas, René Bercy, Joseph Martin pour leur activité passée au sein du conseil et à Bernard Chappron, pour son dévouement associatif.

La salle des fêtes n'est à ce jour pas équipée de défibrillateur, élément indispensable au vu des activités pratiquées. Dans le cadre d'un partenariat entre GrDF et la commune dont l'objectif est de réduire le nombre de décès par arrêt cardiaque, GrDF a offert un défibrillateur remis lors de la cérémonie des vœux.

Au cours de cette même remise, Mme la Sous-préfète a élevé Serge Fauve au grade de chevalier des Palmes académiques.

De nombreux récipiendaires de la médaille d'honneur régionale, Départementale et communale ou mé-

daillés d'honneur du travail en 2014 étaient présents.

MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE :

Médaille de vermeil (30 ans de service) : Serge Fauve.
Médaille d'or (35 ans de service) : René Bercy.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL :
Médaille d'argent (20 ans de travail) : Karine Michon, Daniel Delorme, Michèle Jamet.

MÉDAILLE DE VERMEIL (30 ANS DE TRAVAIL) :
Pascal Chesneau, Paul Corneau, Danielle Potelle.

MÉDAILLE D'OR (35 ANS DE TRAVAIL) :
Jacky Libert.

MÉDAILLE GRAND OR (40 ANS DE TRAVAIL) :
Didier Antal, Christine Bechereau.





Piquer une tête dans une eau à 23 °C

7 588 entrées ont été enregistrées à la piscine pour la saison 2015, auxquelles s'ajoutent 1704 entrées gratuites des enfants de moins de 14 ans de la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises.

Une fréquentation supérieure à l'année dernière, où le mauvais temps n'avait pas joué en faveur de l'équipement. 4 500 entrées avaient été comptabilisées pour l'été 2014. Le soleil radieux de cette saison a incité les baigneurs à venir se détendre à la piscine dont l'eau affichait souvent 23 °C. Cette année, la municipalité a investi dans des structures gonflables afin de pouvoir proposer des activités qui soient aussi praticable, les jours où le beau temps n'est pas au rendez-vous. Ces jeux ont été littéralement pris d'assaut par les enfants, notamment lors d'une météo incertaine. Finalement, un investissement pour la commune qui s'est révélé apprécié : les amateurs n'ont pas hésité à enchaîner les glissades.



La visite du village

La Maison de la Beauce, en collaboration avec la Municipalité, a donné rendez-vous le jeudi 20 août à 15 h devant la mairie pour une visite du village sur le thème des moulins. Elle s'est terminée par le verre de l'amitié à la piscine. Cette visite a été l'occasion pour la soixantaine de personnes présentes de découvrir des lieux historiques au cours d'une belle promenade durant laquelle de nombreux thèmes ont été abordés : histoire, architecture, nature, anecdotes.



L'illustrateur Zaü à la bibliothèque

Le 16 avril 2015, Zaü, illustrateur pour livres d'enfants, est venu à la rencontre du public.

Les élèves de la classe des CM ont pu participer à un atelier d'illustration à l'encre de chine où ils ont créé une belle fresque. Nous remercions la Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir (BDEL) et le Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques



(CRAP), la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises et bien sûr Zaü pour cette belle matinée.

La BDEL est partenaire du CRAP qui invite des auteurs jeunesse dans les écoles et bibliothèques dans le cadre du salon du livre de jeunesse.

Ces projets d'accueil d'auteurs sont subventionnés à hauteur de 50 % par le dispositif « animations en partenariat » de la BDEL. Une intervention coûte 600 € la journée.

Pour la visite de Zaü à la bibliothèque de Marboué, La CCPVD a réglé une facture de 300 € (soit 50 % du montant global).

L'orchestre d'harmonie magistral

L'Orchestre d'harmonie d'Eure-et-Loir a répété pendant une semaine au mois de février dans la salle des fêtes de Marboué pour préparer une série de concerts.

Gildas Harnois, le chef d'orchestre de l'Orchestre d'harmonie d'Eure-et-Loir et les soixante-dix musiciens ont mis à profit ces quelques jours pour trouver l'harmonie.

Le samedi 28 février, l'excellente troupe s'est produite à Marboué sous un tonnerre d'applaudissements.

L'Orchestre a réitéré sa demande pour cette année, pour ses répétitions et une représentation prévue à Marboué le samedi 20 février 2016.





Sophie RUDET
4^e adjointe
Chargée des services
à la population
(scolaire, péri-scolaire,
transport, cantine,
CCAS, animation-culture
déléguée comité des fêtes)

LE CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Il a pour rôle l'accompagnement, l'écoute, l'information, l'orientation, le soutien et l'aide aux personnes en difficultés. Durant l'année, différents dossiers et demandes d'aides ont été traités par le CCAS.

En 2015, 65 personnes ont participé au repas organisé le 19 octobre et animé par Bruno Chenu.

110 personnes ne pouvant pas assister au repas ont bénéficié d'un colis distribué par vos Conseillers municipaux.

Le bureau du CCAS de Marboué est ainsi constitué :

Président : M. Serge Fauve ; vice-présidente : Sophie Rudet.

Membres du conseil : Sandrine Petro, Virginie Sanson, Hervé Fabre, Dominique Guerton.

Membres hors conseil : Colette Cense, Roger Louvancour, Reine Ricois, Marilyne Fontaine, Nathalie Langlais.

Pour tous renseignements, une permanence est ouverte tous les samedis matin de 9 h 30 à 10 h 30 à la mairie.

Ils ont reçu leur première carte d'électeur

Le vendredi 6 mars, la Municipalité avait invité les jeunes de la commune, tout juste âgés de 18 ans, à une cérémonie de la citoyenneté, à la mairie. Benjamin Repulles, Isabelle Cagnard, Éva Conforto, Camille Hougard ont répondu présents. Serge Fauve et les membres du Conseil municipal présents leur ont remis leur toute première carte d'électeur et le livret du citoyen qui rappelle les principes fondamentaux de la République française, incarnés par sa devise : liberté, égalité et fraternité.



LA BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES FONCTIONNE

Une borne de recharge des véhicules électriques et hybrides a été installée Avenue Aristide-Briand, par le Syndicat Départemental d'Énergies (SDE) d'Eure-et-Loir. Elle est fonctionnelle depuis la fin du mois de mai. Pour l'utiliser, il faut posséder un badge, qui peut être obtenu après avoir rempli un formulaire en ligne sur le site Internet www.sde28.fr. Le service sera gratuit jusqu'à fin 2016. Le coût de l'investissement de la borne est pris en charge par le SDE. La commune de Marboué participe au fonctionnement de l'équipement, à hauteur de 700 € par an.

Depuis le mois d'octobre, vous pouvez accéder à l'internet haut débit

Les armoires de montée en débit ADSL, BLR et Satellite situées avenue Aristide Briand et dans la Zone d'Activités sont fonctionnelles depuis le 15 octobre.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez connaître votre montée en débit en consultant l'un des 2 sites www.ariase.com ou www.degrouptest.com. Si vous souhaitez d'autres renseignements, vous pouvez surfer sur le site www.numérique28.fr ou appeler au 02.37.88.08.74.

Des dépliants explicatifs sont disponibles en mairie.





La bibliothèque

ENVIE D'UNE PAUSE LUDIQUE ET CULTURELLE ? C'EST POSSIBLE ! ALORS N'HÉSITÉS PAS, VENEZ POUSSER LA PORTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Heures et jours d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredis de 15 h à 17 h

Vendredis de 15 h 30 à 17 h 30 du 1^{er} novembre au 1^{er} mars

Mercredis de 15 h à 17 h

Vendredis de 16 h à 18 h du 2 mars au 31 octobre

Au mois de juillet, elle sera ouverte uniquement les vendredis de 16 h à 18 h et sera fermée au mois d'août.

Grâce à l'informatisation de la bibliothèque et le réseau « Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir », vous pouvez toujours emprunter des livres (albums, romans, documentaires) et CD ou réserver directement en ligne sur le site : www.mediateques.eurelien.fr.

DES ANIMATIONS POUR LES PETITES OREILLES EN PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE :

Au mois de juin à la bibliothèque, durant trois jours, les petits, accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles, ont découvert des spectacles de berceuses, de comptines, des rendez-vous autour de différents thèmes tels que les petites marionnettes, les petits poissons dans l'eau... De bons moments à partager entre petits et grands.

Succès du 1^{er} festival Art et Loir

Le samedi 30 mai, l'association Art et Loir a organisé un festival où cinq groupes rock ont fait la réussite de la soirée avec près de 200 personnes présentes à la salle des fêtes. Le programme comportait du rock sous toutes ses formes, avec des variantes de blues et de pop, afin de satisfaire un large public. Ce concert n'en a pas été moins vivant avec les prestations de Lili Kochkine, Wig, Cool Rat et le groupe local Les voisins. Rappelons que, ART ET LOIR a souhaité que la recette de la buvette soit versée à l'Association des Parents d'élèves de Marboué. Vous pouvez dès à présent noter leur prochain concert à Marboué : le samedi 9 juillet 2016.

EXPOSITION DE JEANNE DENIAU AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE

Le samedi 17 et le dimanche 18 octobre 2015 à la salle socio-culturelle, les habitants ont pu découvrir l'exposition de tableaux personnels de Jeanne Deniau. Belle vitrine au profit du Secours Populaire Français.



Dominique GUERTON
1^{er} adjoint
Chargé de l'entretien et de la gestion du domaine public et du patrimoine communal, de l'urbanisme et de la sécurité (entretien voirie et bâtiments, sécurité biens et personnes, cimetière)

Nos joies, nos peines

Naissances

24 janvier : **GUILLOT Arthur**
3 mars : **DEVIMEUX Elisa**
7 mars : **LAYE Rebecca**
29 mars : **SIMON Maël**
23 juin : **MOURA BENIGNO Lionel**
30 juillet : **CHABANNES Mathieu**
31 août : **SERREAU Théo**
31 octobre : **CORNEAU Noëlan**
14 novembre : **TRETON Alexandre**
15 novembre : **KARIKAS Adéla**
20 novembre : **LORIEUX Jules**
25 novembre : **LEVIAU Enzo**

Mariages

21 mars : **BERNARD Jean-Yves** et **FILIPENKO Nataliia**
2 mai : **MARY Dominique** et **CHEVRIER Laura**

Décès

11 janvier : **HAYE Ghyslaine**
6 février : **VEILLEROY veuve ROBERT Eliane**
8 février : **ANDRIEUX épouse LEROUX Michelle**
22 février : **TOUCHARD Maxime**
28 février : **JORAND Robert**
9 mars : **FAVRÉ veuve HÉNAULT Yvette**
9 mars : **GUILLIER veuve LOUVANCOUR Jeanne**
8 mai : **MULLET veuve GUINEPAIN Marguerite**
18 juin : **HAMEL Jean-Claude**
11 juillet : **LARDY Robert**
11 juillet : **TOUCHARD veuve CHÉDÉ Laurette**
20 août : **PILLET Bernard**
10 septembre : **RAIMBERT épouse HERVÉ Thérèse**
12 septembre : **TOUSSAINT Jean-Marie**
11 octobre : **GIRARD veuve CARNIS Gisèle**
8 novembre : **COBERT épouse CLINARD Éliane**
31 décembre : **GABIN épouse CHAUVEAU Claudine**

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (L'Ad'Ap)

Le Conseil municipal avait jusqu'au 27 septembre 2015 pour présenter en préfecture son Agenda d'Accessibilité Programmée visant à répertorier, pour l'ensemble des bâtiments recevant du public, les travaux d'accessibilité. Ce document a été déposé dans les délais. Il concerne 8 bâtiments communaux

pour une estimation de 350 000 € de travaux. Le conseil municipal avait souhaité échelonner les travaux sur une durée de 9 ans. Le préfet d'Eure-et-Loir vient de refuser cette demande et le Conseil municipal dispose de 4 mois pour présenter un nouvel agenda afin de programmer ces travaux sur 6 ans.



Anne-Sophie ALLANIC
3^e adjointe
Chargée des finances,
de l'économie locale,
de la communication
et présidente du comité
des fêtes

Et question finances locales ?

Depuis notre élection en mars 2014, nous mettons tout en œuvre pour diminuer les dépenses de fonctionnement de la commune.

- A ce jour, suite à des renégociations de contrats, nous avons réussi à réaliser des économies en ce qui concerne :
- notre assurance : nous avons résilié notre contrat avec Groupama pour signer avec SMACL Assurance (économie de 1 770 euros par an soit 17,70 %),
 - notre gaz : ALTERNA nous propose des coûts moindres (environ 16 % en moins),
 - notre téléphonie : certaines lignes restent chez Orange alors que d'autres dépendent dorénavant de LTI Telecom (environ 20 % de baisse),
 - notre électricité : la centrale d'achat Approlys nous permettra de signer un nouveau contrat plus avantageux (d'environ 5 %) à partir du premier janvier 2016 avec ENGIE,
 - le balayage de la voirie : économie d'un passage par an par rapport aux années précédentes (gain de 736 euros par an).

Nous avons également renégocié les prêts les plus désavantageux auprès du Crédit Agricole (économie de 604 euros par an).

Dès que d'autres économies seront faites, nous vous tiendrons informés.

La remise Saint-Martin : Venez choisir votre terrain

L'acquéreur bénéficie d'un terrain viabilisé, d'une taxe d'aménagement à 3 % et de la gratuité de la taxe de raccordement à l'assainissement collectif : 1 250 €.

Grille de prix et disponibilités

N° LOT	SURFACE En m ²	Total prix net
4	757	36 000 €
A3	392	19 000 €
A5	658	35 000 €
D4	428	29 900 €
D1	428	29 900 €
E2	588	32 000 €

Pour tout renseignement ou réservation, contactez la mairie au 02 37 45 10 04 ou la SAEDEL au 02 37 33 31 80.

Acquisitions 2015

TTC

DIVERS	
Achat de terrain - Rue de l'Église	5 328,46 €
Achat d'un garage au 1 rue de l'Écu pour démolition	3 000,00 €
MAIRIE	
Ordinateur pour la mairie	1 147,00 €
PISCINE	
Châteaux gonflables pour la piscine	4 028,40 €
Photomètre	395,28 €
Tapis	172,80 €
Pagaies	24,95 €
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE	
Imprimante	116,98 €
Imprimante	115,99 €
RESTAURANT SCOLAIRE	
Robot cantine	629,00 €
Hachoir cantine	249,00 €
STADE	
Chauffe-eau	2 240,40 €
DIVERS	
Lave-linge	505,00 €
Chauffage école élémentaire	4 490,10 €
Chauffage mairie	3 474,01 €
Remplacement feux tricolore	4 320,00 €
Aspirateur	391,11 €
2 téléphones TRIO	131,76 €
SALLE DES FÊTES	
Défibrillateur salle des fêtes (contribution GRDF)	1 480,20 € - 1 000 €



La salle des fêtes

Le nouveau hall avec sa couverture en zinc et ses menuiseries bicolores nous permet d'accueillir nos utilisateurs dans un cadre agréable et confortable.

La rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite a été complètement reconstruite ainsi que l'escalier principal avec une finition en béton désactivé.

Toutes les menuiseries de la façade principale sont aujourd'hui remplacées et l'amélioration thermique est déjà ressentie.

Nous réalisons une pause dans les travaux de rénovation de notre salle des fêtes, imposée par nos capacités financières, mais dès le printemps prochain nous finaliserons les derniers aménagements intérieurs avec :

- L'isolation du plafond (thermique et phonique).
- La reprise complète de l'éclairage.
- Le doublage des murs avec protection anti choc et papier phonique.
- Le réaménagement des locaux de rangements pour tables et chaises.
- La reprise de la scène avec création d'un local technique et mise en place d'un portique.

Et nous terminerons par l'isolation thermique extérieure totale du bâtiment.

L'ensemble des tranches 2015 et 2016 s'élève à 415 000 € TTC.

Subventionné par l'État, la région et le département à hauteur de :

- Réserve parlementaire de M. Cornu : 5 000 €.
- Subventionné par l'État à hauteur de 31 000 €, par le Département pour 76 000 € et par la Région à hauteur de 40 000 € pour l'isolation thermique.



Pascal TOUSSAINT
2^e adjoint
Chargé des projets
d'aménagements,
de la piscine
et des évolutions du territoire

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA GARE TERMINÉ

L'enfouissement des réseaux électriques France Télécom et éclairage public est terminé. De nouveaux lampadaires ont été installés.

La commune remercie le Syndicat Départemental d'Énergie et la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises qui ont largement contribué à ces travaux.



Aménagement du périmètre de l'église

En 2015, le Conseil municipal a procédé à :

- faire valoir son droit de préemption sur la parcelle située 1 rue de l'Écu afin d'améliorer la sécurité des usagers sur ce carrefour (situé au cœur du bourg, au croisement des rues de l'Église, de l'Écu et de la rue du Docteur Péan) ;
- l'acquisition amiable d'une parcelle de 75 m² située le long de la rue St Père afin de procéder à l'élargissement de la chaussée, la route étant actuellement située en partie sur le domaine privé ;
- l'échange d'une parcelle de 178 m² avec les propriétaires de l'ancienne ferme afin d'améliorer l'accessibilité piétons vers le lotissement « la remise St Martin ».

Le projet global d'aménagement, porté par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises, se finalise et une première tranche de travaux est prévue en 2016.



UNE QUARANTAINE DE JEUNES ONT DÉCOUVERT LE MULTISPORT

l'Ufolep 28, en partenariat avec l'association Profession sport 28, propose chaque année, des animations sportives gratuites à Marboué. La semaine du 27 au 31 juillet 2015, une quarantaine de jeunes de 10 à 17 ans étaient d'attaque pour reprendre le chemin du stade pour s'amuser et s'initier à différents sports. La semaine s'est passée dans un climat de convivialité et d'amusement.



UN SÉJOUR POUR LES 12/17 ANS ISSUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Du 6 au 16 juillet, une trentaine de jeunes ont séjourné dans un camping à Seignosse. Organisé par la CCPVD avec la collaboration de la Fédération des Familles Rurales d'Eure-et-Loir, le séjour ados a rencontré, comme chaque année, un franc succès. Les jeunes ont découvert une région à travers ses différentes activités et sa culture : paddle, VTT, pelote basque... Vous pouvez dès maintenant contacter la CCPVD Tél : 02 37 45 05 14 pour tous renseignements et inscriptions mais aussi découvrir la nouvelle destination prévue cet été.

L'école maternelle

L'école maternelle compte 45 enfants répartis en deux classes. La classe de PS/MS avec Mme Bouchard qui compte 27 élèves. La classe de GS (18 élèves) avec Mme Sainsard qui assure également la direction. Tout au long de l'année, les enfants ont participé à différentes activités et sorties. Nous remercions la municipalité qui met à notre disposition le car de la commune pour nos sorties et nous remercions également l'Association des Parents d'Élèves qui met en place différentes manifestations. Les bénéficiaires nous permettent de proposer des sorties aux enfants.

DES ACTIVITÉS SPORTIVES :

Comme l'an passé, les enfants ont bénéficié d'un intervenant sportif une fois par semaine dans le cadre du projet « profession sport ». Nous remercions la Communauté de communes qui a cette année encore financé ce projet. Les enfants ont participé à différentes activités : jeux athlétiques, jeux d'opposition, jeux collectifs. Dans le cadre de l'USEP, l'école a participé à deux rencontres sportives, les jeux traditionnels au mois de décembre à la salle des fêtes de Marboué et également une rencontre « tout ce qui roule » au karting de Lutz-en-Dunois. Merci aux parents, papas et mamies qui se sont rendus disponibles pour nous accompagner. Mme Angélique Pohu nous accueille



Sortie USEP

un mercredi sur deux à la bibliothèque de Marboué, cela permet aux enfants d'emprunter des livres. Une fois par mois, nous nous sommes rendus à la médiathèque de Châteaudun.

ACTIVITÉS MUSICALES

Au mois de février nous avons participé au spectacle organisé par les JMF « le tapis volant ». Les enfants sont partis à la découverte des instruments du monde. Nous avons poursuivi notre travail autour des instruments avec le projet « Musique à l'école ». Avec l'intervenante musique, Marie-France Cimiano, nous avons appris à jouer un rythme avec des instruments que nous avons fabriqués (des maracas et djembés) Pour terminer l'année scolaire et notre travail autour de la musique et de la flore nous sommes allés visiter le parc floral d'Orléans.

Le multi-accueil La Nouvelle Vague

Géré par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises, il accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 15. Deux options sont proposées aux familles : l'accueil régulier (type crèche) et l'accueil occasionnel (type halte-garderie) - Directrice : Katia Cordelet - 19, rue du Dr Péan -

28200 Marboué - Tél : 02.37.45.06.10.
Mail : lanouvellevague@orange.fr
site : www.comcompvd.fr





Sophie RUDET
4^e adjointe
Chargée des services
à la population
(scolaire, péri-scolaire,
transport, cantine,
CCAS, animation-culture
déléguée comité des fêtes)

L'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 8 h 50 et 15 h 50 à 18 h 30 et les mercredis de 7 h à 8 h 50 (pas de garderie le midi).

De nombreuses activités attendent vos enfants.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a lieu les mercredis de 12 h à 18 h 30, lors des petites vacances scolaires et tout le mois de juillet (sauf Noël) de 7 h 30 à 18 h 30.



Les enfants sont accueillis par Angélique Pohu, Directrice et Diane Belanger, animatrice.

L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs se déroulent à la Maison Charles Sandré.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez vous adresser à la mairie :

Tél : 02 37 45 10 04.

Mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr ou directement auprès d'Angélique Pohu.

Au mois de juillet, pendant une semaine, les enfants ont pu s'atteler aux exercices d'une école de cirque grâce à l'association CIRQUE EN ÉQUILIBRE financée en partie par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS).

Les enfants de l'accueil de loisirs ont contribué à la création de Monsieur Carnaval destiné à la manifestation organisée par l'APE de Marboué (voir photo article APE).

L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MOIS D'AÔÛT

L'accueil se déroule à la Maison Charles Sandré. Il est organisé par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter la CCPVD

Tél/Fax : 02.37.45.05.14

Place de la Mairie

28200 Donnemain-Saint-Mamès



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire de la ville de Marboué est, cette année scolaire 2015-2016, composée de trois classes :

- une classe de CP accueillant 22 élèves dont les enseignantes sont Mlle Petit et Mme Rebiha ;
- une classe de CE1-CE2 accueillant 24 élèves dont l'enseignante Mme Champion est également la directrice de l'école ;
- une classe de CM1-CM2 accueillant 25 élèves dont les enseignants sont M. Deshayes et M. Amirault.

Grâce aux financements de la Mairie, du Conseil départemental et aux différentes actions menées par les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves, en plus des enseignements délivrés par les enseignants, les 71 élèves de l'école ont la chance de bénéficier d'interventions extérieures (Profession Sport en EPS et Musique à l'École pour l'enseignement artistique), de séances de piscine à Bonneval (pour les CP) et d'assister à des spectacles (JMF à l'Espace Malraux).

Mme Champion, nouvellement nommée directrice de l'école élémentaire, tient à remercier la Mairie, les collègues ainsi que les familles pour leur accueil chaleureux depuis la rentrée de septembre 2015.

La tournée du Loire beach rugby a refait escale à l'espace des Fontaines

La tournée du Loire Beach rugby, encadrée par des bénévoles de l'Ours 28 et organisée par le comité du Centre, s'est arrêtée, le jeudi 16 juillet, à l'espace des Fontaines. 200 enfants ont découvert les

rudiments du rugby et tenté de maîtriser ce ballon ovale si fuyant sur des structures gonflables spécialement conçues pour l'apprentissage. Cette journée dédiée au beach rugby a de nouveau connu un franc succès.

SICOFOR REVIENT DANS SES ANCIENS LOCAUX

L'usine SICOFOR, spécialisée dans la fabrication d'échantillons pour la cosmétique et la parfumerie, a trouvé un reprenneur. Confrontée à de grosses difficultés financières dans un secteur en crise, l'entreprise avait déménagé sur Châteaudun. Le nouveau directeur a décidé d'acheter et de revenir dans les locaux de la Zone de Marboué (où ils étaient installés précédemment depuis 1994). Nous leurs souhaitons une grande réussite.

Projet d'unité de méthanisation territoriale sur la zone d'activité intercommunale d'Écoublanc

Le projet de méthanisation initié sur la ZA d'Écoublanc depuis maintenant 4 ans poursuit son chemin. Pour rappel, et pour information auprès de nos nouveaux Marbouésiens et Marbouésiennes, l'objectif de ce projet de méthanisation territoriale est de valoriser énergétiquement et agronomiquement des matières organiques locales et pour majorité agricoles et agro-industrielles. Le tournant important de l'année passée, pour la Centrale Biogaz du

Dunois, a été l'obtention au printemps des dernières autorisations réglementaires nécessaires à la poursuite du projet (Autorisation Préfectorale d'Exploiter et Plan d'épandage associé). Depuis, le porteur de projet a continué la contractualisation avec les partenaires du projet, lancé les consultations pour le choix du constructeur principal, et initié les premiers contacts avec les banques. Le début de la construction est quant à lui prévu pour l'été 2016.



P'ink tattoo
Matériel à usage unique

Vincent
vinciepichon@orange.fr
facebook: p'ink tattoo 28

Du Mardi au Vendredi de 14h à 19h
Le Samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h
Pour tout renseignement, contactez moi.

24 rue du croc marbot
28200 Marboué
06.30.04.82.45

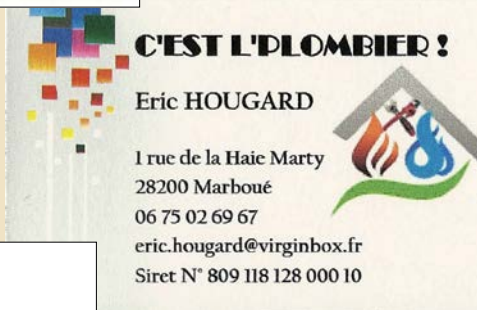


Artisan

Ets Simon Richard
Maçonnerie générale
Neuf et Rénovation

CARRELAGE - ISOLATIONS - ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

17 lieu dit Anouillet 28200 MARBOUE
☎ 06.25.21.15.37 ou 02.36.26.05.20
Mail : entreprisesimon@laposte.net

C'EST L'DLOMBIER!

Eric HOUGARD

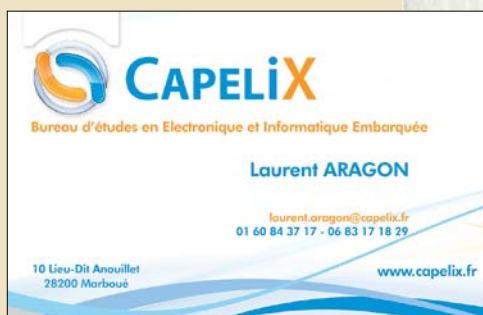
1 rue de la Haie Marty
28200 Marboué
06 75 02 69 67
eric.hougard@virginbox.fr
Siret N° 809 118 128 000 10



CAPGEFI
EXPERTISE FINANCIÈRE

Sylvie ARAGON
Associée fondateur
06 87 90 79 26
sylvie.aragon@capgefi.com

10 Lieu-Dit Anouillet
28200 MARBOUE
www.capgefi.com



CAPELIX
Bureau d'études en Electronique et Informatique Embarquée

Laurent ARAGON

laurent.aragon@capelix.fr
01 60 84 37 17 - 06 83 17 18 29

10 Lieu-Dit Anouillet
28200 Marboué
www.capelix.fr




S.N. Laboratoire Daems
60 ans au service du cinéma
Restauration physique, préservation,
numérisation des pellicules

Paulo Costa
gérant

92 Rue du Croc Marbot 28200 Marboué
Port: 06 83 95 18 41 Tel: 09 84 26 17 35
paulo-costa@laboratoiredaems.fr
www.laboratoiredaems.fr

Le spécialiste de l'hébergement sur les chantiers installé à Marboué

Implantée jusqu'alors à Brou, la société JCR Constructeur a quitté ses locaux devenus trop vétustes pour transférer son activité dans la zone intercommunale de Marboué, dans les locaux laissés vacants par PMA 28. La société JCR Constructeur est spécialisée dans la construction d'hébergements mobiles, plus communément appelés « cabanes de chantier », d'aménagements de fourgons et dans la carrosserie en matériaux composites.

Avec trente personnes employées, elle est en mesure de produire de 140 à 160 « roulettes » par an. Ces produits de haute qualité s'adressent

principalement aux entreprises du bâtiment. JCR Constructeur réalise aussi des produits sur mesure pour des usages très diversifiés tels que des salles de pause pour la RATP ou encore des sanitaires pour des écoles.

Pour élargir sa clientèle, la société se lance dans le service de location d'hébergements de chantier et a diversifié son offre en ajoutant un produit d'entrée de gamme.

Compétitive, l'entreprise ne limite pas son activité à la France. Elle exporte en Suisse, en Belgique et dans les DOM-TOM où ses produits sont appréciés.

Après un premier semestre 2015 marqué par les difficultés du secteur du bâtiment et son déménagement, l'entreprise a trouvé ses marques dans ses nouveaux locaux et dispose de tous les outils pour répondre à un carnet de commandes qui s'est bien rempli depuis le mois de juin.

CONTACTS

Julie GENESTOUX- JCR Constructeur
Zone d'activités Intercommunale
28200 MARBOUE

02.37.94.01.01

juliegenestoux@jcr-constructeur.fr

www.jcr-constructeur.fr

 JCR Constructeur

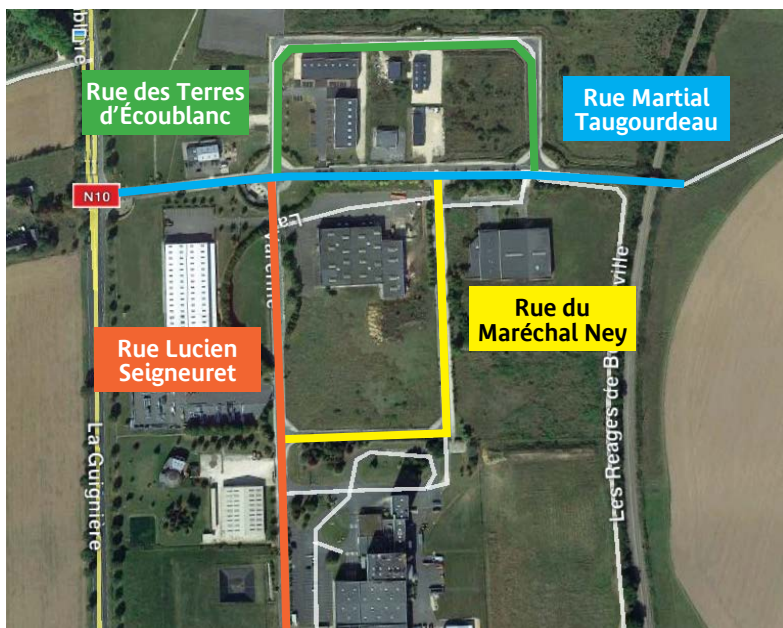
Des noms de rue dans la zone d'activités de Marboué

La commune, afin d'améliorer la signalisation des entreprises, a décidé de nommer les rues de la zone d'activités :

- rue du Maréchal NEY, en l'honneur de ce Maréchal d'empire qui vécut la fin de sa vie aux Coudreaux.
- rue Lucien SEIGNEURET, Maire de 1977 à 1995, qui participa

notamment au développement de la zone d'activités.

- rue Martial TAUGOURDEAU, Président du Conseil général de 1986 à 2001, qui contribua largement au financement de la zone d'activités.
- rue des Terres d'Écoublanc, pour conserver la toponymie du site.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DUNOIS

Artisans et entrepreneurs, nous vous aidons à développer votre entreprise.

VOUS ÊTES INTERESSÉS

PAR DE LA LOCATION

Rejoignez notre village d'artisans.

2 locaux de 300 m² neufs et tout équipés

Bureau : 43 m² – Atelier : 257 m²

3,70 € HT/m²/mois

Proximité RN 10. 3 mn de Châteaudun.

VOUS VOULEZ CONSTRUIRE VOS LOCAUX

Terrains viabilisés disponibles

et divisibles.

26 000 m² - 7 € HT/m²

sur la ZA les Terres d'Écoublanc

18 000 m² - 7,5 € HT/m²

sur la ZA de la Varenne Hodier

Pour tout renseignement, contactez

la mairie de Marboué : 02.37.45.10.04

mairie-de-marboue@wanadoo.fr



Société Amicale Marboué Natation 2016



Avec 10 nageurs et 13 nageuses (de 6 à 40 ans) l'effectif du club a été en hausse pour la période de septembre 2014 à juin 2015.

Nos sportifs ont participé à 28 séances d'entraînements à la piscine de Bonneval et à 8 compétitions Interclubs UFOLEP Centre ainsi qu'à une compétition départementale, une compétition régionale et une compétition nationale.

Après une sélection départementale, Jules Maroquin, Elouan Ruault Flaugel, Chloé Malloyer, Sophie Ruault et Catherine Malloyer ont été sélectionnés pour les régionaux à Blois le 10 mai 2015.

Après une très bonne prestation et seuls les premiers de chaque nage étant sélectionnés pour les nationaux, une nageuse de Marboué a été du voyage et a participé pendant 2 jours les 30 et 31 mai 2015, à Montauban aux critères Nationaux. Il s'agit de Catherine Malloyer qui a terminé 3^e au 100 m papillon.

En 2016 les régionaux auront lieu à St Jean-de-laRuelle le 1^{er} mai et les nationaux auront lieu les 4 et 5 Juin à Saint-Flour dans le Massif Central. Avis aux compétiteurs.

La rencontre interclubs de Marboué s'est déroulée le dimanche 14 juin 2015. Avec une température extérieure un peu plus élevée que les années passées et un bassin à 23° plusieurs clubs de la région Centre se sont déplacés et ont participé à cette compétition Marbouésienne. Et nous en avons profité pour organiser un petit barbecue avec les membres du club.

L'interclubs de Marboué en 2016 aura lieu le dimanche 12 juin.



Le club de Marboué étant le seul inscrit du Département en UFOLEP, sa participation aux compétitions s'effectue dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher, ce qui bien sûr nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de km. Nous demandons à chaque parent de bien vouloir participer au transport de leurs enfants. Le transport Car Dunois n'est prévu que pour les entraînements à Bonneval.

Septembre 2015 a vu une petite diminution du nombre de licenciés (27).

12 nageurs, 8 nageuses et 7 dirigeants (entraîneurs et chronométreurs).

Par contre, quelques adultes se sont joints au club et participent aux entraînements et aux compétitions.

Au cours de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2015, un nouveau membre a été élu et un nouveau bureau a été formé

Président d'Honneur : M. Bercy René

Présidente : Mme Ruault Sophie

Secrétaire : M. Chappron Bernard

Trésorière : Mme Maroquin Christelle

Membres : Mme Dubec Marie Claude,

Mme Malloyer Catherine, M. Marceau Jacky, Mme Vanier Carinne, M. Hougard Éric (nouvel élu).

Nous tenons à remercier :

- la Mairie de Marboué, le Conseil général pour les subventions accordées !
- le Comité UFOLEP Eure-et-loir par l'intermédiaire de son délégué départemental Hervé Pelletier (la SAMN étant le seul club UFOLEP natation dans le département.)
- la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour leur subvention CNDS.
- L'UFOLEP Orléanais qui nous accepte comme seul club Natation UFOLEP Eure-et-loir dans leur compétitions Interclubs, départementales et régionales.
- Merci à tous les bénévoles et sympathisants du club, sachant que tous les membres, les entraîneurs et les chronométreurs sont des bénévoles.

Pour tous renseignements, contactez Bernard Chappron au 02 37 45 56 35.

L'Association des parents d'élèves

C'est une équipe de parents d'élèves et de professeurs des écoles, dynamique et motivée, ayant pour but de favoriser la mise en place des projets pédagogiques au plan financier.

ACTIVITÉS 2014-2015

- Vente de soupe, gâteaux et crêpes lors de la journée Terroir.
 - Chants de Noël avec vente de sapins, miel, chocolats, fleurs des commerçants et artisans de Marboué.
 - Spectacle de Noël (bal de Mambo Swing Tagada) avec venue du Père Noël.
 - Loto spécial enfants.
 - Premier carnaval (défilé, Après-midi dansant et brulage de Monsieur Carnaval).
 - Vente de plants de fleurs et légumes.
 - Fête des enfants avec spectacle, tombola et pique-nique convivial.
- Elle a participé au financement :



- piscine pour les CP CE1 (à hauteur de 50 %) ;
- des sorties JMF, Ecole et cinéma ;
- des sorties de fin d'année (maternelle parc floral d'Orléans,

élémentaire Musée de l'illusion CP-CE1, Puy de Fou CE1-CE2, Clos Lucé CM).

- d'objets pédagogiques et ludiques divers.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

POUR 2016

- Loto le dimanche 10 janvier dès 14 h.
- Carnaval le dimanche 6 mars dès 15 h.
- Fête des enfants le vendredi 17 juin dès 17 h.

Remerciements à tous les parents et partenaires qui pérennisent l'activité de l'APE.

Nous accueillons chaleureusement toutes les personnes qui souhaitent nous aider lors de nos manifestations (sans pour autant être obligées d'adhérer à l'APE).

A bientôt.

Catherine Malloyer, présidente
(06.88.96.67.36)

Bien-être et détente à Marboué

À la salle des fêtes Joseph Renault, gracieusement mise à disposition par la mairie de Marboué, notre association vous propose :

- des cours de gym douce, le lundi de 18 h à 19 h ;
- des cours de step, le mercredi de 19 h 15 à 20 h ;

- des cours de gym tonique et de renforcement abdominal le mercredi de 20 h à 21 h.

Il est encore temps de venir découvrir ces 3 activités ; deux séances d'essai sont offertes aux éventuels nouveaux adhérents. Il suffit de se présenter au début du cours.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour ce moment de détente convivial et en musique encadrés par des professionnelles motivées et dynamiques ! Certificat médical obligatoire.

Le bureau de l'association est composé de :

- Cécile Guerton : présidente ;
- Chrystelle Boulai, Corinne Legroux : vice-présidentes ;
- Elisabeth Basile : trésorière ;
- Bernadette Lemoult : trésorière adjointe ;
- Edith Coigneau : secrétaire.

Pour tout renseignement :

02 37 45 73 87 et 02 37 44 93 64.



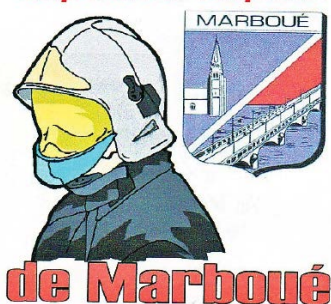
L'AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE MARBOUÉ

L'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Marboué participe aux cérémonies patriotiques, aux voyages, sorties diverses et fête la Sainte Barbe.

Président de l'amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Marboué : **Sergent Joël Ambroise**

Correspondant local des anciens Sapeurs Pompiers d'Eure et Loir : **Adjudant Alain Chauveau**

Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers



A.C.-P.G.-C.A.T.M.

Des cérémonies pour ne pas oublier... Voilà maintenant des années que les commémorations se déroulent sans témoin vivant. Pour autant, le rappel de ces terribles boucheries humaines doit continuer à se transmettre de générations en générations. À Marboué, comme partout dans le pays, les élus municipaux et l'association des anciens combattants se réunissent par devoir de mémoire pour ceux qui ont combattu pour la France.

Avec le temps, de moins en moins de personnes assistent aux cérémonies ou commémorations comme si les plus jeunes ne se sentaient plus concernés par ces épisodes de l'histoire, ce qui est regrettable. C'est pourtant une occasion de leur rappeler qu'il faut se souvenir de celles et ceux qui ont combattu et qui sont morts au nom de la France et de la liberté.

La fraternelle A.C.-P.G.-C.A.T.M. présente aux Marbouéens ses meilleurs vœux pour 2016.

Club Joseph Renault

Mesdames, Messieurs,

Au nom de tous les membres du bureau, permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux. Nous sommes un club qui entretient un lien social très fort. Nos réunions du vendredi après-midi, tous les 15 jours, sont toujours des moments agréables, qui permettent à chacun de passer quelques moments de convivialité au sein du club et qui ont l'avantage de mettre en présence des habitants de Marboué qui ne se connaissent pas. Lors des réunions, diverses activités sont pratiquées et les marches peuvent couvrir les chemins de Marboué en petits groupes favorables à la conversation, tandis que les anciens s'adonnent aux jeux de sociétés. Puis, nous nous retrouvons tous pour partager le goûter. Nous serions heureux de vous y accueillir. Nous vous rappelons qu'il n'y a pas d'âge imposé pour adhérer.

La cotisation est de 12 €, nous vous offrons les 2 premières visites avant de vous engager, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Le bureau est composé comme suit :
Présidente : Jacqueline RIVIERRE
Vice-Président : André LE PAPE
Secrétaire : Roger LOUVANCOUR
Secrétaire Adjt : Geneviève LE PAPE
Trésorière : Reine RICOIS
Trésorière Adjt : Madeleine SCORNET
Membres : Denise LOUVANCOUR, Daniel RICOIS, Claude RIVIERRE
Cette année nous avons organisé 3 thés dansants et 1 loto. Nous avons participé à un spectacle sur les Iles Polynésiennes, visité le palais Garnier, la Tour Montparnasse, les bateaux restaurants sur la Seine, un spectacle à Bonneval, au festival Tyrolien à la Ferté-St-Aubin et deux repas avec animation fin juin et en décembre où chacun est reparti avec son cadeau de Noël.

Jacqueline RIVIERRE

Tél : 02.37.45.25.47

Le comité des fêtes



Le Comité des fêtes a bénéficié d'une météo très clémente cette année. Tous les événements ont pu se dérouler à l'extérieur.

- La guinguette de fin juin s'est produite au bord de la piscine grâce à un temps splendide. Les habitants se sont réunis autour d'un barbecue très convivial et ont dansé sur les musiques du groupe Amus'Tard.
- La fête du 13 juillet s'est quant à elle déroulée sur l'espace des trois fontaines. Grâce aux membres du

comité des fêtes et du conseil municipal, le cochon grillé, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont enchanté petits et grands.

- Fin septembre, la journée terroir a attiré beaucoup d'exposants, malgré un temps froid mais beau. Les visiteurs ont été très nombreux et les enfants ont pu faire un tour de calèche ou admirer le sculpteur de ballons.

Ces manifestations ont été une véritable réussite grâce aux membres du comité des fêtes.

Le nouveau bureau a été élu le 25 novembre, Mme Anne-Sophie Allanic prend la présidence aux côtés de Mlle Chasseloup Gaëlle, secrétaire et M. Chesnais Claude, trésorier.

Nous espérons que vous serez encore plus nombreux lors de nos prochains rendez-vous.

L'ATELIER PREND L'AIR

L'atelier de peinture /dessin de l'association est à Marboué tous les samedis de 9 h à midi. Cette année, une initiation à la calligraphie s'ajoute à la liste des techniques de votre choix : aquarelle, acrylique, gouache, craies, crayons ; tout est possible.

Une dizaine d'adultes, initiés ou non, se retrouvent à l'atelier sur le thème proposé cette année autour de l'interprétation.

Les séances ont lieu à l'étage de la maison Charles Sandré, dans l'espace périscolaire, cependant toute séance ratée peut être rattrapée ailleurs (Arrou, Conie, Châteaudun, Thiville, Saint-Denis-les-Ponts).

Une séance découverte est offerte à toute personne curieuse du fonctionnement de l'atelier, ensuite le droit d'entrée est recalculé en fonction de la date d'arrivée.

Pour tout savoir : Documentation disponible en mairie.

Brigitte Fanton d'Andon (professeur diplômée des Beaux arts) est disponible pour répondre à toutes vos questions au 06 21 44 15 50, ainsi que Monique Fauve, la présidente au 02 37 45 73 49 (HR).

Le site de l'atelier : www.latelierprendlair.org

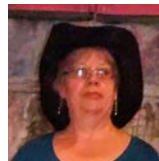
L'Association Culturelle de Marboué

Certaines manifestations proposées jusqu'ici (théâtre, rallye-vélo, randonnée) rassemblaient de nombreuses personnes. Nous constatons que depuis deux ou trois ans, les participants ne sont plus au rendez-vous.

La nouvelle équipe de l'ACM a donc souhaité modifier ses activités et propose de nouvelles manifestations. L'objectif étant que la vie continue pour notre association.

LE THÉÂTRE

Chaque année, notre principale difficulté est de trouver des comédiens. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes tentés ! En 2016, notre troupe va de nouveau pouvoir brûler les planches. Vous pourrez assister le vendredi 26 et samedi 27 février 2016 à une soirée spectacle avec une représentation de trois pièces comiques à la salle des fêtes.



Tous les membres de l'Association Culturelle de Marboué ont une pensée pour Claudine CHAUVEAU qui nous a quittés. L'association se souviendra de son investissement durant de nombreuses années au théâtre.

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Les marcheurs ont répondu présents à l'invitation des randonnées de 5, 7 et

12 km du 8 mai et du 11 octobre. Une soixantaine d'amateurs de marche et de nature se sont retrouvés pour une balade en bord de Loir et à travers les bois. Ces sorties ont enchanté les participants.

Une randonnée nocturne est en préparation avec un circuit dans Marboué avec à l'issue, une collation.

LE RALLYE -VÉLO

L'association Culturelle n'a pas pu renouer avec son rallye-vélo en 2015 puisqu'il n'y avait que 20 participants inscrits pour le départ. Malheureusement, cette activité fait partie de celles qui ne pourront être maintenues, faute de participants. À suivre.

LA JOURNÉE TERROIR

Une excellente journée que celle du dimanche 27 septembre avec nos fameuses « saucisses-frites ». L'association remercie tous ses membres pour leur participation. Nous aimerions mettre en place de nouvelles activités : quelques idées sont déjà en projets pour l'année 2016. Il n'est jamais trop tard pour rejoindre notre équipe dynamique et pour présenter vos idées. Bonne année à tous !

La Présidente Magali LABIA
06.76.50.47.20

Société amicale de Marboué Foot



L'équipe seniors de la SA Marboué court, depuis plusieurs saisons, après l'accession en 3^e Division. La saison en cours pourrait être enfin la bonne pour les joueurs du président Alain Chauveau, qui ont pris les devants en championnat. Les sept premiers matches

ont été victorieux, laissant augurer de belles choses si l'état d'esprit actuel ne s'effrite pas.

Pour mener à bien leur objectif, les *Sang et Or* disposent d'un groupe élargi et rajeuni d'une vingtaine d'éléments dont six nouveaux venus et d'un nouvel entraîneur, Philippe Provôt, qui prône le plaisir du jeu et le respect. L'effectif est de qualité et la concurrence active et saine tire la formation marbouésienne vers le haut.

Pour créer les conditions du succès, un effort tout particulier a été effectué, cet été : les vestiaires du stade Charles-Reille ont été rénovés. Réalisés par les joueurs et dirigeants, les travaux ont été financés par la

municipalité. Le maire Serge Fauve a apprécié cette opération « gagnant/gagnant », qui profite aux seniors mais aussi aux autres équipes du club : les loisirs coachés par Sylvain Chauveau, à qui l'on doit le tournoi organisé en mai, et les vétérans en entente avec l'OC Châteaudun, eux aussi leaders de leur championnat. Sans oublier, évidemment, les jeunes, qui jouent sous le même maillot que leurs homologues d'Arrou et de Logron.

Parallèlement, un troisième but a été installé sur le terrain d'entraînement et la pelouse refaite à certains endroits.

Enfin, le club s'est doté d'une page Facebook : la SAM, ça vous gagne !

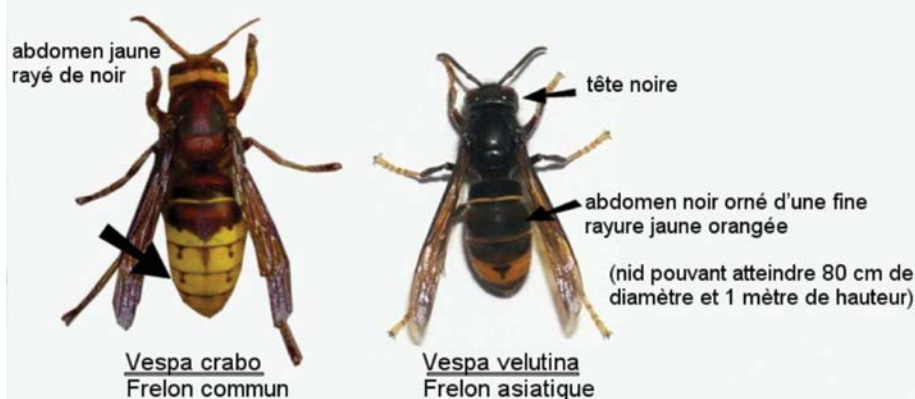


L'invasion des frelons asiatiques

Vous avez un nid de frelons asiatiques chez vous, pour les détruire : consultez les pages jaunes objet « désinsectisation en Eure-et-Loir ».



Savoir identifier le frelon commun et le frelon asiatique



Les apiculteurs sont inquiets : le frelon asiatique dévoreur d'abeilles ne cesse de se multiplier sur le territoire national et a de nouveau été détruit à Marboué.

Il n'est pas agressif envers l'homme tant que ce dernier se trouve au delà d'un périmètre de 5 m. Sa piqûre n'est pas moins dangereuse que celle du frelon commun.

Pour nourrir ses larves, le frelon asiatique capture des mouches, des guêpes et des abeilles (essentiellement les espèces domestiquées). Pour les capturer, il se positionne en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche ou sur leurs lieux de récolte. Sa taille plus importante et ses grandes pattes lui permettent de saisir une abeille et de l'emporter avec lui. Il ne gardera de l'abeille que le thorax. Il arrive très fréquemment qu'une attaque de frelons cause des pertes importantes à une ruche.

La nécessité de le combattre est devenue une action citoyenne d'autant plus, qu'il est classé NUISIBLE.

Sans ennemi naturel ni prédateur, son territoire croît à raison de 100 km par an.

Son nid a également des particularités : il est de forme sphérique avec une entrée latérale ce qui le distingue des autres dont l'entrée est à la base ; il peut atteindre de grandes dimensions : 80 cm de diamètre, jusqu'à 1 m de haut. Il est souvent situé en hauteur dans les arbres mais on peut le trouver dans des abris aérés sous les toits notamment.

Comme le frelon asiatique est un nuisible, il est obligatoire à tout propriétaire de faire détruire les nids.

https://www.youtube.com/watch?v=yYGWDkiJCc&feature=youtube_gdata_player

COMMENT FABRIQUER ET INSTALLER UN PIÈGE À FRELON ASIATIQUE ?

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau.

En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres

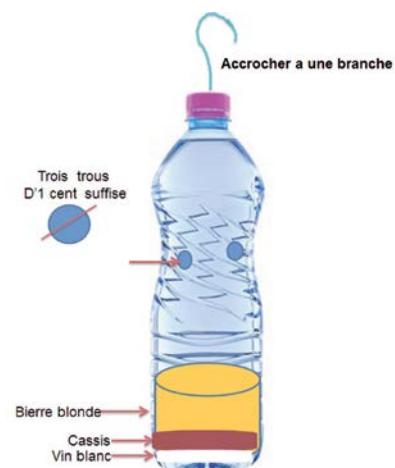
creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc ... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids : 1 reine = 2 000 à 3 000 individus .

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de percer le bouchon pour y faire passer la ficelle qui la suspendra à la branche, de percer 4 trous de 10 mm en partie haute puis verser à l'intérieur 10 cm max du mélange suivant :

- 1/3 de bière brune,
- 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles),
- 1/3 de sirop de fruits rouges.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à l'arrivée du froid, changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours mort, remis hors de la mixture ils peuvent se réveiller et repartir. L'an passé avec des pièges dans un jardin, cela a permis de capturer 400 frelons.

Si vous voulez des renseignements, de l'aide pour fabrication,... contactez Jean-Marie Devimeux au 06 61 07 98 92.



Abris à hérisson



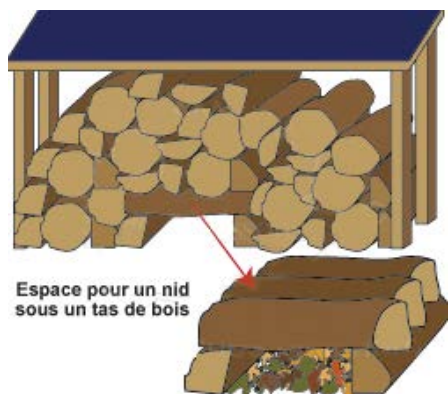
Dans notre commune qui s'est engagée à ne pas utiliser de pesticide, il est important de favoriser les auxiliaires dans nos jardins.

Retirez et bannissez tout produit chimique et pesticide avant sa venue. Le hérisson est un mammifère insectivore qui s'attaque aux insectes, limaces, escargots (souvent nuisibles) et, occasionnellement, aux serpents.

Durant sa chasse nocturne, chaque hérisson tue au moins une centaine de ces invertébrés, dont beaucoup sont nuisibles : le hérisson est donc l'ami du jardinier.

Dès que la température chute en dessous de 10 °C, il entre en léthargie. Sa respiration s'arrête presque complètement et il peut s'écouler plusieurs minutes entre deux respirations ; l'activité de son cœur ralentit; sa température baisse de 35 ° en été à 10 °C ou même moins en hiver.

Ainsi à partir d'octobre/ novembre, il adopte une stratégie d'hibernation dans l'attente des beaux jours et d'une nourriture plus abondante.



Quatre parpaings à même la terre, disposés en carré près d'une haie ou sous une haie.

Garnissez de feuilles mortes ou de paille.

Posez une planche pour le toit et une bâche pour protéger le nid de la pluie.

Quelques pierres empêcheront la bâche de s'envoler.

Ne faites pas les nids trop petits. Ayez toujours en tête qu'une hérissonne peut y faire son nid et y élever ses bébés. Il peut y en avoir jusqu'à six. La mère hérissonne doit pouvoir se mouvoir autour des petits et se coucher près d'eux.

SOUS LE TAS DE BOIS DANS LE BÛCHER.

En rangeant vos bûches pour l'hiver, faites une cachette en dessous en intercalant des bûches perpendiculairement.

Glissez des feuilles mortes ou de la paille dans l'ouverture.

Sous un escalier ou un appentis : endroit idéal à l'abri du vent et de la pluie. Mettez une caisse retournée dans laquelle vous aurez fait une ouverture de 12 x 12 cm pour le passage du hérisson.

Remplissez la boîte de feuilles mortes ou de paille.

http://www.hameauidesherissons.fr/index.php?id_page=abris.php
<http://amidesroses.eklablog.com/abris-a-herissons-a70987061>
<http://herisson.acacs.org>

INITIATION RECYCLAGE

L'année dernière, l'instituteur de l'école élémentaire a lancé tout un programme de tri des déchets à l'école avec l'intervention d'un animateur du SICTOM. Différents bacs de tris (papiers, plastiques,...) et même un composteur ont été installés derrière la cantine.

A l'accueil de périscolaire, vous pouvez déposer les emballages de pom'pote au profit de la coopérative scolaire.

Au cimetière, différents compartiments vous permettront de trier afin de réutiliser les déchets (pots, terre et matières organiques,...)

JE RECUPÈRE LES BOUCHONS EN LIÈGE

Pour l'isolation de ma maison écologique. N'hésitez pas à les déposer !
 24 rue de la gare à Marboué
<http://maisonbioclimatiquemarboue.blogspot.fr/p/accueil.html>



NETTOYONS LA NATURE

Le samedi 26 septembre, notre commune a participé au mouvement initié par Leclerc « Nettoyons la nature ».

L'opération sera conduite cette année.



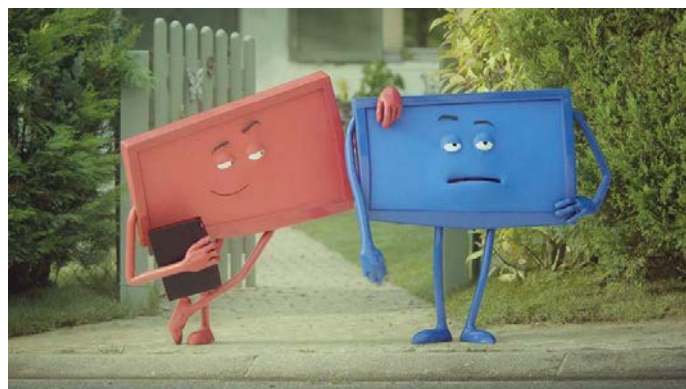
Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD)

Le 5 avril au matin, tous les foyers dépendant de l'antenne râteau devront lancer une recherche sur leur téléviseur ou décodeur pour retrouver leurs chaînes. Les téléspectateurs sont invités à vérifier la compatibilité de leurs appareils en allant sur les chaînes 7 ou 57. Si le logo HD apparaît, il n'y a rien à faire. Pour les autres, il leur faudra acheter un adaptateur HD (coût de l'ordre de 25 €). Mais rassurez-vous, aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.

Pour être prêt le 5 avril 2016 :

- vérifier son équipement de réception TV ;
- s'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril ;
- le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes.

Pour plus d'information, appelez le 0 970 818 818 ou allez sur le site recevoirlatnt.fr.



Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire ?



La Mission Locale remplit la mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Venez rencontrer un conseiller pour :

- **Élaborer un projet professionnel** : nous vous aidons à connaître les secteurs d'activité et les filières de formation pour choisir le métier qui vous convient.
- **Construire un parcours de formation** : nous vous conseillons et nous vous aidons à trouver la formation adaptée à l'emploi que vous voulez occuper.
- **Trouver un emploi** : Nous vous donnons des conseils pour votre recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien...) et nous facilitons vos relations avec les employeurs.
- **Organiser vos déplacements** : Nous vous aidons à trouver des solutions pour vous déplacer lors de vos démarches. Nous évaluons selon votre situation les possibilités d'accès aux différentes aides financières aux déplacements ou à l'obtention du permis B.
- **Connaître vos droits** : Nous vous informons et nous vous mettons en relation avec tous les organismes utiles à votre vie quotidienne.
- **Résoudre les problèmes quotidiens** : Logement, santé, mobilité, démarches administratives, difficultés financières, loisirs sont autant de sujets sur lesquels nous pouvons vous accompagner.

Prenez rendez-vous au 02.37.94.05.05

1, rue des Empereurs - 28200 Châteaudun

<http://www.milos28.fr>

On est plus fort accompagné !

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits est indépendant. Il défend vos droits de manière confidentielle et gratuite. Il mène des actions pour permettre l'égalité dans l'accès aux droits.

- Relations avec les services publics.
- Lutte contre les discriminations.
- Défense des droits de l'enfant.
- Relations avec les professionnels de la sécurité.

Pour saisir le défenseur des droits www.defenseurdesdroits.fr ou par courrier postal :

Le défenseur des droits,
7 rue St-Florentin - 75409 Paris Cedex 08

FORMATIONS ET BRADERIES EN 2016 À LA CROIX ROUGE

CALENDRIER FORMATIONS :

La Croix Rouge de Châteaudun organise des formations d'IRR/PSC1 (Initiation à la Réduction des Risques et Prévention et Secours Civique niveau 1) les :

- 07/9/14/16 mars 2016 de 20 h à 22 h.
- 09/11/17/18 mai 2016 de 20h à 22h.
- Possibilité en journée complète un samedi de juin 2016.

Lieu de la formation : Châteaudun

- 18/20/25/27 janvier 2016 - Lieu de la formation : Bonneval

En journée complète : un samedi d'avril 2016.

Lieu de la formation : Orgères en Beauce

Pour tout renseignement ou inscription appelez le 06.46.58.07.79

BRADERIES :

8 / 10 avril, 3 / 5 juin, 7 / 9 octobre, 4 / 6 novembre de 14 h - 18 h.

9 avril, 4 juin, 8 octobre, 5 novembre de 10 h - 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

Haltes aux actes d'incivilité dans la commune

Le mot « **civisme** » désigne le respect du citoyen envers les conventions et les règles de la collectivité dans laquelle il vit.

Depuis quelques temps, des actes d'incivisme se multiplient dans la commune. Un comportement complètement inacceptable de certaines personnes qui ne respectent aucune règle.

Il paraît anormal que les habitants, employés municipaux, élus découvrent chaque matin :

- des bouteilles de verre cassées autour des écoles, de la crèche ou sur le plateau sportif ;
- des détritrus laissés en vrac ;
- des excréments laissés sur les toits de voiture des habitants ou le long de la crèche ;
- les coups de poing de sécurité gaz autour de la salle des fêtes régulièrement brisés ;
- le panneau d'affichage de l'école maternelle cassé sitôt réparé ;
- des encombrants ou poubelles jetés à côté ou en dehors des points de collecte, sacs éventrés à proximité des bacs ;
- des vols et dégradations régulières à la piscine et au stade ;
- des fleurs « envolées » à peine plantées.

Nous constatons aussi des riverains qui effectuent des travaux bruyants en dehors des jours et heures autorisés ou qui brûlent malgré l'interdiction sur le département.

La liste des indélicatesses est bien trop longue.

Une vague de petits délits qui ne sont pas anodins. La municipalité appelle à la responsabilité de tous pour que cessent les dérives sur la voie publique.

Aujourd'hui, les usagers sont invités à être plus respectueux des règles.

Voici quelques règles de civisme à respecter :

EST-CE QUE JE PEUX BRÛLER MES DÉCHETS DANS LE JARDIN ?

NON L'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 intégrant la circulaire du

18 novembre 2011, stipule : Le brûlage des déchets ménagers ou issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage ou de débroussaillage, produits par les entreprises d'espace verts, les ménages et la commune, est interdit sur l'ensemble de l'Eure-et-Loir.

EST-IL POSSIBLE DE TONDRE À TOUT MOMENT DE LA JOURNÉE ?

NON Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de gêner le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

PEUT-ON DÉPOSER SON SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES OÙ L'ON VEUT ?

NON Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé (à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente), des ordures, des déchets, des déjections, des matériaux, des liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, est prévu et réprimé par l'article R632-1 du code pénal, modifié par le décret n° 2010-671 du 18 juin 2010-art4. Le contrevenant encourt une amende forfaitaire de 2^e classe, soit 35 €.

Cet article du Code Pénal s'applique pour les dépôts sauvages en dehors des créneaux horaires prévus, les déjections canines ou encore au fait d'uriner dans la rue.

PEUT-ON DÉPOSER CE QUE L'ON VEUT DANS LES CONTENEURS ?

NON La signalétique apposée sur les conteneurs indique le type de déchets collectés et les consignes de tri à respecter (ordures ménagères en sac, déchets recyclables en vrac ...). Des ordures ménagères déposées dans un conteneur destiné

au tri des déchets recyclables vont générer des prestations de tri, transport et traitement complémentaires.

EST-CE AUX PROPRIÉTAIRES DE COUPER LES BRANCHES QUI DÉPASSENT SUR LES TROTTOIRS, DE BALAYER LES FEUILLES MORTES OU DE RETIRER LA NEIGE DEVANT LES HABITATIONS ?

OUI si le nettoyage des chaussées, des voies ouvertes à la circulation publique est assuré par les services municipaux, les trottoirs, eux, sont à entretenir par les propriétaires.

Les branches peuvent gêner les piétons mais aussi masquer les panneaux de signalisation ; la mairie peut donc mettre en demeure le propriétaire d'effectuer ces travaux. Si rien n'est fait, l'élagage est effectué par la commune aux frais du propriétaire. Le désherbage (comme le balayage) devant sa maison est obligatoire.

Il est rappelé que selon l'arrêté n° 2011-54 : tous les habitants ont l'obligation de déblayer la neige et de répandre du sel au droit de leurs façades ou de leurs terrains, sur une largeur égale à celle du trottoir. En cas d'accident, leur responsabilité pourrait être engagée. D'autre part, il est recommandé d'entasser la neige de façon à laisser libres les passages piétonniers, les bouches d'incendie, les caniveaux et les puits.

EST-CE UNE OBLIGATION DE RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN ?

OUI Ne pas ramasser une crotte de chien est un acte d'incivisme qu'il ne faut pas seulement déplorer mais contre lequel il faut lutter.

Les crottes de chien sont une gêne pour tous (parents, enfants, commerçants, passants...). Chacun a le droit de posséder un chien... mais ne pas en faire subir les nuisances ! Pour éviter toute polémique, à chacun d'accepter les contraintes de la vie en collectivité.

2016 50th

